

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 70 (1919)
Heft: 9-10

Artikel: Un parasite des pousses du chêne
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

70^{me} ANNÉE

SEPTEMBRE/OCTOBRE

N^o 9/10

Un parasite des pousses du chêne.

Il ne s'agit pas ici à proprement parler d'un nouveau parasite, puisque certains lépidoptérologistes ont déjà signalé l'apparition en Suisse de la *Stenolechia gemmella* L.¹. Mais ce ravageur des pousses du chêne n'a pas encore fait l'objet d'un article dans une revue forestière de langue française.

Nous voulons essayer de décrire ici brièvement les mœurs de ce papillon qui pullule cette année d'un bout à l'autre de la Suisse.

C'est en 1913 que notre collègue *M. Moreillon*, inspecteur forestier à Montcherand, nous signala ces dégâts à l'état isolé sur les branches basses exposées au midi et dans un taillis de quinze ans environ des gorges de l'Orbe (alt. 580 m.).

Suivant les renseignements puisés dans la littérature,² il se révéla que cet insecte si peu connu portait deux noms. Combien l'entomologiste, qui a décrit en second lieu ce rongeur des pousses du chêne, eût été mieux inspiré en cherchant à pénétrer les mystères de son évolution plutôt qu'en lui décernant un autre nom: *Poecilia nivea* Han.!

Quand l'orgueil scientifique fera-t-il place à la recherche pure et objective? Cette dernière ne doit pas avoir pour but principal d'immortaliser le nom de tel ou tel naturaliste anxieux de se distinguer par une nouveauté en nomenclature.

Dans le domaine de l'entomologie forestière, nous recherchons surtout les causes qui permettent à certains parasites de vivre, d'évoluer et de se multiplier, sur telle ou telle essence. Hélas! nous sommes si souvent arrêtés ou contrecarrés dans nos observations par ces questions insipides de dénomination. Mais c'est là une des manifestations de la

¹ *Vorbrodt et Muller-Rutz*: „*Die Schmetterlinge der Schweiz.*“ Vol. II, p. 479.

² *Houard, C.* „*Les Zoocécidies des plantes d'Europe*“, Paris, A. Hermann & fils, vol. II, p. 249.

Rübsamen, Ew.-H., „*Bericht über meine Reisen durch die Tucheler-Heide*“, 1896 et 1897, *Schriften der Naturf. Gesellschaft in Danzig*, 1900, p. 126.

vanité humaine que nous voudrions voir bannie du grand et beau livre de la nature !

Que notre animal s'appelle donc *Poecilia nivea* Han ou *Stenolechia gemmella* L. peu nous importe. L'essentiel est pour nous autres biologistes de mettre en lumière le rôle que ce parasite de nos chênaies joue dans l'économie forestière.

Un profane, examinant un chêne atteint par notre insecte, admettra sûrement que c'est la gelée qui a provoqué le desséchement des pousses. En effet, bon nombre de ces dernières apparaissent cet été comme une constellation de taches claires se détachant sur la frondaison vert foncé. Cependant si l'on regarde de près l'extrémité des rameaux, on remarque que cette dernière est épaissie sur une longueur de 2 à 6 cm. et qu'à la base de cette section gonflée, se trouve un trou minuscule qu'on distingue sur notre illustration (1, b).

A la fin de mai, alors que les pousses se forment, on constate soit sur le chêne pédonculé, soit sur le sessile, la présence de ce microlépidoptère.

Déjà durant les premiers jours de juin, si l'on ouvre les pousses allongées et boursouflées, on découvre à l'intérieur une petite chenille de 8-10 mm. de longueur d'un vert sale avec tête brune brillante.

Le ravageur des pousses du chêne est très mobile lorsqu'il ronge au milieu de ses excréments une galerie irrégulière présentant des étranglements plus ou moins prononcés. Il se tient constamment la tête dirigée vers le bourgeon terminal qu'il perce presque toujours pour gagner le dehors, en général au milieu de juillet.

Nous avons trouvé tout à fait exceptionnellement des chenilles forant la tête dirigée vers la base. La période de ravage dure donc quatre à cinq semaines et la chrysalidation s'opère dans la couverture morte.

Il nous est arrivé parfois de découvrir dans ces pousses rongées des chrysalides avec la tête orientée vers l'extrémité de la pousse: ce sont des cas anormaux d'évolution. De même, en examinant soigneusement certains bourgeons intacts à l'extrémité des rameaux déformés, on ne peut percevoir d'orifice de sortie. Mais, comme le forage est vide, son auteur n'a d'autre moyen de sortir de sa prison qu'en élargissant le trou de ponte de base pour gagner le sol.

Un détail biologique est encore incertain et nous n'avons pu jusqu'ici le contrôler: La chrysalidation dure-t-elle tout l'hiver comme Cecconi¹ semble l'admettre pour une espèce très voisine: *Pelatea festivana* Hubn? Ou bien, le papillon vole-t-il en août ou septembre pour piquer aussitôt après la base du bourgeon et y déposer son œuf dont la chenille ne sortirait qu'au printemps? En attendant la preuve du contraire, nous ne pouvons admettre que ce parasite des pousses du chêne ait deux générations par an; toutes nos observations jusqu'à ce jour semblent prouver le contraire.

¹ Cecconi, G., „Manuale di Entomologia forestale“. Firenze, 1914, p. 128.

Il est, du reste, presque impossible de surprendre le papillon volant; ce dernier mesure 8—10 mm. d'envergure; il est d'un noir brillant avec des ailes antérieures portant des taches foncées.

Ce n'est que par l'élevage en laboratoire que nous avons pu observer la forme parfaite de la *Stenolechia gemmella* L.

Les ravages de cette dernière ne peuvent être confondus avec ceux de la *Pelatea festivana* Hubn. dont Cecconi donne une très bonne illustration. En effet, les pousses des chênes des régions méridionales de l'Europe — et parfois aussi du Valais — attaquées par cette chenille présentent leur plus grand épaississement à la base de la pousse, de sorte que l'on peut facilement distinguer les dégâts de ces deux espèces dont l'évolution paraît être assez semblable.

Au point de vue de la conservation forestière, cette invasion ne saurait être assimilée comme importance à celle du hanneton ou de la tordeuse du chêne.

Si une certaine proportion de bourgeons terminaux sèchent, il ne peut être question d'une perte appréciable d'accroissement, surtout de la part d'un ravageur de si petite dimension.

Chose curieuse à observer, les pousses attaquées sont aussi bien au nord qu'au midi et sur les jeunes rejets des taillis que dans la cime des chênes de grandes dimensions des futaies pleines ou des taillis composés. Il est possible qu'en 1920 l'invasion de la *Stenolechia gemmella* L. continue encore, peut-être avec plus d'extension, mais il est à prévoir que, d'ici à un ou deux ans, ce papillon disparaîtra par suite de l'apparition d'un hyper-parasite ou d'une épidémie de la chenille ou encore par les effets d'un accident météorologique.

Montcherand (Vaud), 1^{er} août 1919.

A. Barbe.

Influence de l'ombrage sur la valeur des gazon dans les pâturages boisés.

Dans les communications faites à l'assemblée de la Société Vaudoise des forestiers, le 15 février 1919 à Lausanne, les conférenciers ont tour à tour vanté les avantages et les désavantages des bois sur les pâturages alpestres du Jura vaudois. Ils se sont basés sur des impressions personnelles ou des ouï-dires. Leurs arguments auraient dû être prouvés par des expériences faites dans ce domaine. Disons, à leur décharge, que le temps pendant lequel ils pouvaient parler ayant été limité par le comité, de même que le nombre de pages du „Journal forestier suisse“, où leurs conférences ont été publiées, ces messieurs n'ont pu développer leur sujet comme ils l'auraient désiré.